

La Société Informatique de France



Société Informatique de France

Paris, le 21/9/2012

1. La naissance de la SIF
2. La SIF : aboutissement d'une démarche
3. Quelques questions essentielles

1 Naissance de la SIF

La proposition soumise au vote des adhérents le 31 mai 2012



- Specif devient SIF, la Société Informatique de France
- Adaptation des statuts permettant d'être conformes avec les statuts type d'une ARUP
- Approbation par les adhérents du dépôt d'une demande de statut d'Association Reconnue d'Utilité Publique

Peuvent adhérer à l'association

- toute personne physique partageant les valeurs et objectifs de l'association,
- toute personne morale légalement constituée, notamment les associations déclarées conformément à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, les établissements d'enseignement ou de recherche, les instituts, les laboratoires de recherche ou départements d'enseignement, les sociétés publiques ou privées.

Les objectifs de la SIF sont

- de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique,
- de développer les échanges entre les établissements d'enseignement de l'informatique, les organismes et laboratoires de recherche et le monde socio-économique, et plus généralement,
- de favoriser, par la formation tout au long de la vie et la recherche, l'évolution professionnelle des acteurs, publics ou privés, du secteur, et d'œuvrer à ce que l'informatique et les sciences du numérique contribuent au développement économique et social.

Autre décision annoncée le 31/5

Une association appelée provisoirement Specif-Campus se crée, indépendante de la SIF.

Un **Groupe Temporaire Consultatif de Coordination** est créé, et veille à la complémentarité et différenciation des rôles, à la définition des actions de chacun, aux articulations et partenariats.

Composition

SIF

Max Dauchet
Bruno Defude
Pierre Gançarski
Jean-Marc Petit
Florence Sèdes

SPECIF-Campus

Véronique Cortier
Séverine Dubuisson
Jean-Yves Marion
Annick Montanvert
Nicolas Ollinger

2. La SIF, aboutissement d'une démarche

Besoin d'une Société Informatique de France ?

La situation en 2011

- Seule discipline scientifique sans société savante
- Volatilité : STIC, Numérique... il faut ancrer la discipline
- Enjeux sociétaux énormes : le secondaire, le primaire, l'industrie...
- Besoin de proposer des interlocuteurs qui coordonnent leurs réponses
- Aspect structurel : catalyser les énergies au delà de l'enseignement supérieur

Un peu d'histoire

- L'informatique se dote d'une société savante en 1968 (AFCET : *Association française pour la cybernétique économique et technique*) qui disparaît en 1998
- Les STIC se dotent d'une société savante en 1998 (ASTI) qui prononce sa **dissolution** en 2010
- LA SEE représente la France à l'IFIP depuis 1998, et devient Société de l'Electricité, de l'Electronique et des TIC

Historique récent

- Juillet 2011 : début de la démarche
- Septembre 2011 : décision du CA de Specif de transformer SPECIF en société savante
- Mars 2012 : débat en Assemblée Générale de SPECIF
- Mai 2012 : vote en assemblée générale extraordinaire

Les cent premiers jours

- Rencontre de tutelles, associations
- Réorganisation du système d'information
- Redéfinition des adhésions
- Inclusion de l'EPI
- Début de prises de positions
- Mise en place du conseil scientifique

Mise en place du conseil scientifique de la SIF



- Première réunion le 16 novembre 2012
- Composition
 - Serge Abiteboul
 - Gérard Berry
 - Gilles Dowek
 - Anne-Marie Kermarrec
 - Claire Mathieu
 - Anca Muscholl
 - Laurence Nigay
 - Maurice Nivat
 - Marie-France Sagot
- Collège industriels et société (4 sièges)
 - François Bourdoncle
 - Catherine Rivière
 - Gérard Roucairol
 - Pascale Vicat-Blanc
- Pour le CA de SPECIF
 - Max Dauchet
 - Jean-Marc Petit
 - Florence Sédes
 - Colin de la Higuera

3. Quelques défis et questions fondamentales

Les dossiers chauds

- L'obtention du statut d'ARUP
- L'informatique dans le secondaire, et le primaire
 - Accueil dans la SIF des collègues du secondaire
 - ISN dans toutes les filières
 - Travail pour l'agrégation en informatique
 - Informatique en lycée, collège, primaire...
- L'industrie
 - Prise de contact avec le Syntec, le Cigref, Pascaline, le Munci
 - Relations à développer avec le logiciel libre
- Les sociétés savantes
- Les associations thématiques en informatique
 - Principe de subsidiarité
 - Mais il faut défendre l'informatique au niveau adéquat

Quelques questions fondamentales

- L'informatique avant le supérieur
- L'informatique au cœur du numérique
- L'informatique, ça dure toute une vie
 - L'informatique en classes préparatoires
 - Le chômage des informaticiens
 - La formation continue
- Un *business model* pour la SIF

L'informatique : éducation

- ISN
- ISN dans les autres filières
- Agrégation en informatique
- Formation des maîtres
- Débat « Refondons l'Ecole »
- Informatique et CPGE

L'informatique au cœur du numérique



- Il faut établir un dialogue entre la SIF et les autres sociétés savantes présentes dans le monde numérique
- Des positions communes doivent être trouvées (et affichées) sur de nombreux dossiers
 - IFIP
 - Nomenclature

L'informatique tout au long de la vie

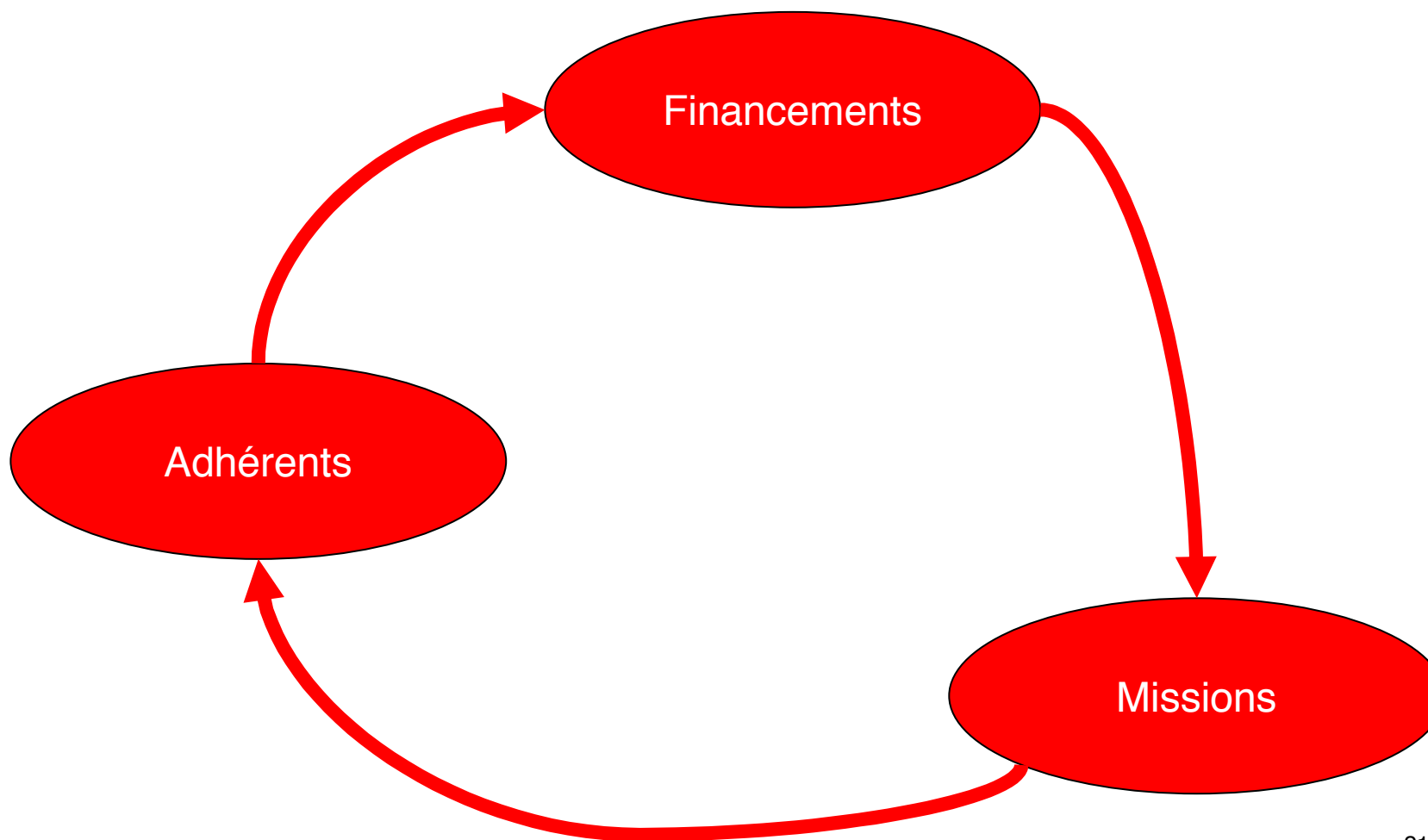


- « il manque 60.000 spécialistes du numérique »
- « il y a 65.000 informaticiens au chômage »
- Enjeux : élaborer des analyses permettant de comprendre la situation
- Quelle formation pérenne doit-on offrir?
- Proposer des pistes concernant la formation permanente

Trouver le bon modèle d'activités

- Quels adhérents ?
- Quelles activités ?
- Quel financement ?

Le cercle vicieux d'une association comme la SIF



Remarque

- Les questions : pourquoi la BCS a-t-elle 70000 adhérents ? Et pourquoi la SMF a-t-elle 2000 adhérents ? méritent une analyse fine.

- 6-8 Février : premier congrès de la SIF à Nice-Sophia

L'informatique tout au long de la vie



3. Les 100 premiers jours

31/5 → 21/9

Rencontres

- Direction de l'INS2I
- Direction d'INRIA
- 9 représentants des sociétés thématiques
- Direction de la SEE
- Les IGs en informatique
- Nombreux autres contacts formels et informels

P(rop)ositions

- Participation à groupe de travail ISN
- Travail de prises de position et défense de ces positions sur le primaire et le secondaire
- Travail concernant l'enseignement de l'informatique en CPGE

Adhésions

- Adhésions simplifiées et à coût 0
 - Réorganisation des procédures
 - Création d'une base de données
 - Possibilité de paiement en ligne
- Adhésions tarif préférentiel
 - Les membres des structures « personnes morales » peuvent adhérer pour 15€
 - Adhésion 2013... dès maintenant
- Personnes morales
 - L'EPI est devenu adhérent personne morale

Autres activités

- Débats en AGs de laboratoires
- Élaboration de textes « fondateurs »
- Préparation du dossier de demande de statut ARUP